

Programme du colloque du 31.10.2023

Durée	Point du programme	Titre	Brève description	Intervenant·e	Langue
09:00	Ouverture	Ouverture du colloque	Ouverture du colloque et bienvenue aux participant·e·s	Yvonne Feri, présidente Protection de l'enfance suisse	A
09:20	Exposé 1	L'inscription de l'éducation sans violence dans le code civil	Informations sur les travaux en cours dans le cadre de l'avant-projet du Conseil fédéral suite à la motion Bulliard (19.4632)	Philipp Weber, juriste, chef de domaine droit civil et droit de la procédure civile, Office fédéral de la justice	A
09:55	Exposé 2	Le droit à une éducation sans violence et ses répercussions probables sur le travail de prévention	Quelles sont les implications du nouvel article de loi sur le travail de prévention et comment les professionnel·le·s du secteur devront-ils reconsidérer leur travail ?	Professeur Stefan Schnurr, Institut Kinder- und Jugendhilfe, Haute école de travail social FHNW	A
10:30-11:00	Pause				

Ateliers 1, 11:00 – 12:00					
11:00-11:50	Atelier 1	Le comportement éducatif et punitif des parents en Suisse - connaissances scientifiques	L'Université de Fribourg consacre depuis des années des études scientifiques au comportement éducatif et punitif des parents en Suisse. Le professeur Dominik Schöbi est responsable des études actuelles. Dans cet atelier, les participant-e-s seront sensibilisé-e-s aux facteurs qui influencent les pratiques éducatives des parents, aux changements intervenus dans leur comportement au fil du temps ainsi qu'aux formes d'aide que les parents considèrent comme étant ciblées.	Professeur Dr Dominik Schöbi , département de psychologie, Université de Fribourg	D
11:00-11:50	Atelier 2	Protection contre la violence durant la petite enfance : possibilités de soutien aux parents	C'est durant leur petite enfance que les enfants sont le plus exposés à la violence physique. Les offres de conseil et de soutien destinées aux parents de jeunes enfants sont diverses et variées, allant d'un renseignement téléphonique unique à l'accompagnement étroit de toute la famille. Lors de cet atelier, nous nous focaliserons sur la petite enfance, en expliquant comment le soutien aux parents aide à prévenir la violence.	Joëlle Amstutz , conseillère d'Elternnotruf Bernard Marchand , Directeur général de la Fondation Carrefour Nancy Perucchi , Responsable d'équipe AEMO, Fondation Carrefour	F
11:00-11:50	Atelier 3	Expériences en Allemagne : approches couronnées de succès et offres efficaces pour une éducation non	En Allemagne, le droit à une éducation sans violence a été inscrit dans le code civil allemand en 2000. L'atelier présentera des expériences en matière de sensibilisation et de mise en application du droit à une éducation non violente. De plus, une discussion pourra être menée sur les aspects que la Suisse devrait améliorer d'emblée.	Martina Huxoll-von Ahn , directrice adjointe du Kinderschutzbund Bundesverband e. V.	A

		violente dans la pratique			
Atelier 2, 12:00-13:00					
12:00-12:50	Atelier 4	Approches interdisciplinaires et offres complémentaires pour les cantons afin de promouvoir l'éducation non violente	L'atelier présentera des prestations de prévention primaire et secondaire qui pourraient être mises en place ou soutenues dans les cantons pour renforcer les compétences parentales et promouvoir par ce biais une éducation non-violente. L'atelier examinera aussi le potentiel et l'efficacité de la collaboration entre les cantons et les prestataires privés autour d'offres ciblées.	Cilgia Caratsch, Directrice Service social international Suisse SSI, Coordinatrice des pilotes de Consensus parental Valais et Vaud Stéphanie Bürgi-Dollet, Responsable du programme Parents Plus, Protection de l'enfance Suisse	F
12:00-12:50	Atelier 5	Détection précoce et intervention rapide en cas de violence psychologique dans l'éducation	Le droit à une éducation sans violence dépasse l'interdiction des châtiments corporels, il s'applique également à la violence psychologique. Cela est toutefois souvent trop peu pris en considération. En plus d'une sensibilisation générale, il faut des connaissances sur la manière dont la violence psychologique peut être identifiée et où l'on peut trouver des informations et de l'aide comme professionnel·le en cas de doute.	Katharina Hardegger, collaboratrice des services psychologiques auprès de l'institut MMI Marie Meierhofer Institut für das Kind Anja Böni, médecin-chef et responsable adjointe du groupe de protection de l'enfance et d'aide aux victimes de l'hôpital pédiatrique de Zurich	A

12:00-12:50	Atelier 6	Comment réussir l'approche professionnelle de parents face à des soupçons de violence ?	En cas de violence (supposée) dans l'éducation, il peut être difficile même pour les professionnel-le-s d'aborder le sujet avec les parents. Comment réussir une approche professionnelle et dans quelle mesure le nouveau droit à une éducation sans violence peut-il représenter une aide, tel est le thème de cet atelier.	Dr Kathrin Hersberger, co-directrice du Service psychologique pour enfants et adolescents Bienne	A
12:00-12:50	Atelier 7	Comment réussit-on à éduquer sans violence et comment le transmettre aux parents ?	Quelle est la meilleure manière d'apprendre aux parents à éduquer leurs enfants sans recourir à la violence ? Et comment atteindre davantage de pères par des conseils professionnels sur des questions éducatives ? Le rôle central de la formation des parents dans le cadre de la mise en œuvre du droit à une éducation sans violence paraît évident. Nous examinerons lors de cet atelier, au travers de deux exemples, comment y parvenir.	Gabriela Leuthard, directrice Geschäftsstelle Elternbildung, canton de Zurich Dora Marti, formatrice parents et adultes auprès du service Geschäftsstelle Elternbildung, canton de Zurich Thomas Neumeyer, chef de projet NiuDad, responsable exploitation et communication de männer.ch	A
12:50 – 14:10	Pause de déjeuner				
14:15	Exposé 3	Plus de 20 ans de droit à une éducation sans violence en Allemagne : rétrospective, bilan et perspectives	En Allemagne, l'éducation sans violence a été ancrée dans la loi il y a plus de vingt ans. Comment la nouvelle législation a-t-elle été introduite et qu'a-t-elle changé ?	Martina Huxoll-von Ahn, directrice adjointe du Kinderschutzbund Bundesverband e. V.	A

Table ronde					
14:30	Débat	Table ronde : Enjeux et visions de la pratique et de la politique sur le nouvel article de loi	Des représentant-e-s de la pratique et de la politique aborderont des questions en suspens relatives au projet d'article du CC sur l'éducation sans violence.	<p>Flavia Wasserfallen, conseillère nationale, présidente ASCPE</p> <p>Jürg Laedrach, directeur d'école</p> <p>Prof. Marie-Laure Papaux, directrice du département de droit civil, Faculté de droit, Université de Genève</p> <p>Martina Good, Co-Présidente de la SSAV et Directrice du CAS en travail social en milieu scolaire à l'OST (Ostschweizer Fachhochschule)</p> <p>Christian Nanchen, chef du Service cantonal de la jeunesse, État du Valais</p> <p>Modération: Nicoletta Cimmino</p>	F/A
Synthese & conclusion					
15:45-16:05	Synthèse et conclusion	Synthèse du colloque et annonce des prochaines étapes en vue de	Résumé des résultats du colloque : Pourquoi le travail de prévention a-t-il besoin d'un article de loi ? De quelle	Regula Bernhard Hug, responsable du secrétariat	A



		l'introduction de l'article de loi	manière une formulation adéquate nous aidera-t-elle dans notre travail quotidien ? Perspective de la procédure de consultation et réseautage sur l'éducation non violente dans un but d'accompagnement du processus politique et de la mise en œuvre de l'éducation sans violence dans la pratique	général de Protection de l'enfance Suisse	
16:10	Apéritif				